

REPRESENTANTS DE PROXIMITE - LYON



COMPTE-RENDU DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE PCA MARDI 04 JANVIER 2022

Au regard de la situation sanitaire actuelle, une réunion extraordinaire entre la Direction Régionale et vos représentants de proximité s'est tenue mardi 04 janvier pour faire le point sur le Plan de Continuité d'Activité (PCA) mis en place, à la demande de la Présidente de FTV, dans le réseau France 3 à compter du 3 janvier et ceci jusqu'au 30 janvier 2022.

La Direction d'AURA informe les Représentants du Personnel de ses objectifs, à savoir :

- Assurer la sécurité des salariés.
- Lutter contre la propagation du virus.
- Prévoir et assurer dans le temps la continuité de la mission publique de France 3 et en premier lieu le devoir d'informer.

Ce PCA passe selon notre direction par un allègement de l'effectif afin d'anticiper une éventuelle aggravation de la propagation du Covid 19 et d'avoir ainsi un nombre de salariés suffisant pour continuer notre mission publique.

La Direction s'engage à faire un point chaque semaine et à effectuer un ajustement du PCA si besoin.

A partir de ce lundi est mis en place sur la région AURA :

- Le télétravail est la règle. Une alternance est possible en cas d'impossibilité.
- Les JT régionaux deviennent des JT « Grande Région ». La répartition sur 28 jours en janvier s'établira ainsi :
 - . 11 sur Clermont
 - . 10 sur Lyon
 - . 7 sur Grenoble

Cette répartition peu équitable pour Grenoble a été signalée lors de cette réunion.

La Direction assure que cette répartition s'est faite suite à une concertation avec les managers afin de savoir qui était prêt et en capacité de répondre à cette mise en place de JT « Grande Région » le plus vite possible.

Néanmoins notre Directeur Régional assure que ce PCA est ajustable : il pourra être allégé ou prolongé avec un ordre de site identique.

Nombre de journalistes présents lors ces JT :

- . 3 équipes planifiées – 6 journalistes/jour à Grenoble. Une demande d'une équipe supplémentaire est formulée par Grenoble.
- . 3 équipes planifiées – 6 journalistes/jour à Lyon Les locales de Saint-Etienne et Grand Lyon sont conservées avec 3 équipes/jour sur 5 jours
- . 3 équipes planifiées – 6 journalistes/jour à Clermont

Une remarque est formulée par les RP : L'information via des JT « Grande Région » n'est pas de l'information de proximité.

Si l'émission DEP est conservée à l'antenne durant cette période, elle est hors PCA. Néanmoins, il n'y aura qu'un seul présentateur, un seul invité et un seul OPV sur le plateau. Ce dernier aura des horaires réduits. Lyon assurera la première émission.

Les émissions d'info : 11'53, 18'30 sont suspendues ainsi que les émissions d'antenne telles que : « Vous Êtes Formidables », « Chroniques d'En Haut » et « Au Goût Du Jour ».

Un point particulier a été fait sur VEF. Emission produite en interne hormis un sujet de 3 minutes qui donne lieu à une autre émission : « En Vadrouille ».

VEF va disparaître quasiment pendant 2 mois. En janvier d'abord avec le PCA puis en février ensuite puisqu'il y aura la retransmission des JO pendant 1 semaine et 2 semaines de vacances. Les Représentant du Personnel ont fait part à la Direction de leur inquiétude d'une telle durée sans visibilité à l'antenne et qu'il est toujours difficile de faire revenir les spectateurs « perdus ».

La direction a confirmé que le personnel en disponibilité peut être amené à effectuer des remplacements « au pied levé » et dans une autre antenne que la sienne en AURA.

La mobilité temporaire s'effectue normalement sur la base du volontariat. Notre DR réaffirme que la recherche des volontaires devra se faire en amont.

La planification affichée en « disponibilité » sera changée par la suite en « absence autorisée payée » afin de formaliser les heures.

Un paradoxe concernant certaines présences de salariés sur site a été évoqué. Si d'un côté le PCA impose une réduction d'effectif comment alors justifier 2 formations en présentiel à l'heure actuelle alors qu'il est préférable d'avoir le moins de contact possible entre les salariés ?

La Direction affirme que le maintien des formations NRCS a fait débat. Que ces formations font partie d'un arbitrage. La Direction dit assumer une certaine prise de risques au sein de l'entreprise notamment sur des sujets identifiés comme stratégiques et prioritaires et qui pourraient avoir un impact relativement très important sur l'entreprise si ces formations n'étaient pas déployées.

Selon notre directeur régional, l'impact stratégique des formations NRCS est tel qu'il fallait les maintenir.

Le service RH de Lyon, présent à cette réunion, précise que la décision de maintenir les formations a été prise par la Direction Développement des Ressources Humaines, de l'Emploi et de la Diversité avec des jauges revues à la baisse.

Pour les formations « régie » les groupes ont été scindés en deux. 4 personnes présentes sur chaque session et 2 endroits distincts : le Car régie et la salle 222.

Pour la formation NRCS ce sont 4 stagiaires présents à la fois plus le formateur.

Des masques FFP2 sont mis à disposition ainsi que des produits de désinfection.

Pour les CDD les engagements formalisés seront maintenus et honorés. Les RP demandent donc au personnel concerné de conserver leur contrat signé, leur mail et sms.

Concernant La Fabrique, il a été déploré qu'aucune information n'ait été donnée à contrario du réseau. Aucune information notamment sur les conséquences de ce PCA envers ce service et les équipes légères. Seuls quelques ajustements de dispositifs sur les différents modes de tournage sont en cours d'études afin d'être prêt sur les prochaines fictions qui démarreront à Lyon fin janvier.

Pour les équipes de tournage, une organisation sera à trouver en fonction des demandes « client » que représente le réseau. La Fabrique devrait s'appuyer sur un repositionnement des collaborateurs des équipes de tournage qui possèdent une certaine polyvalence afin de les positionner sur d'autres activités. Pas de refonte ou d'actions majeures dicit le RRH des Moyens de Fabrication.

Des auto-tests pour AURA sont en cours de commande. La Direction reviendra vers les RP afin de leur faire connaître les délais, le calendrier et les modes d'organisation en local.

Les Représentants du Personnel souhaitent un retour à la normale de la situation le plus rapidement possible et en toute sécurité.

Durant cette période particulière, l'ensemble de vos représentants restent disponibles. N'hésitez pas à nous solliciter.

Anne-Sophie SABOUREAU

Myriam FIGUREAU

Daniel PAJONK

Vincent FRUMILLON

Pascal PERCIE DU SERT

Denis MILAN